

RAPPORT DE GESTION

du Conseil d'administration sur l'activité de l'association en 2023

I - L'ACTIVITE

Avec le concours de 9 mutuelles territoriales et de leurs sociétaires respectifs, l'année 2023 s'est traduite par une activité très semblable à celle de l'année précédente. Dans l'esprit et le cadre de notre statut associatif, nous avons apporté notre soutien à divers endroits et à différents bénéficiaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2023 l'association s'est enrichie du partenariat d'un nouveau membre, la mutuelle AFFINEO établie à Châtillon-sur-Chalaronne dans l'Ain.

Nos partenaires mutualistes adoptent un rythme d'implication assez variable. Ils se distinguent diversement dans la mise en valeur de l'identité sociale et solidaire que leur confère le label social et solidaire au titre de leurs engagements avec Mutuelle & Solidarité.

Actuellement, ces mutuelles sont représentées par **125 333** sociétaires qui sont les adhérents de l'association M&S et donc les acteurs essentiels de cette solidarité collective.

Ainsi, au courant de l'année 2023, les actions solidaires entreprises ont atteint un engagement financier de **137 862 €**. Sous le contrôle et la validation de l'association, **26 opérations** ont été initiées et servies par les équipes des mutuelles partenaires.

Une provision globale de **274 952 €** est en outre constituée et comptabilisée au 31.12.2023. Celle-ci demeure disponible pour financer les projets en cours ou à venir, en 2024 et au-delà.

Parmi toutes les actions solidaires que comptabilise l'association à ce jour, nous soutenons annuellement MEDAVIZ Téléconsultation médicale au service de 83900 sociétaires adhérents. Conscients du niveau de cet investissement, nous nous sommes rapprochés, en juin 2023 du courtier intermédiaire COGEMUT afin de faire le point à la fois sur les conditions financières et sur l'opportunité de notre démarche. Or, par les analyses que montre le marché, nous devons concéder que dans le mouvement consumériste touchant aux services attachés à l'assurance et à l'assistance, l'offre de la téléconsultation médicale se répand inexorablement même si l'utilisation du service offert par les acteurs de l'assurance Santé n'est que dans sa phase de découverte et de prise en mains par ses bénéficiaires. Nous avons actuellement et au terme de nos tractations, obtenu une révision à la baisse de 20% en faveur de notre investissement et du coût de facturation à partir du 1^{er} octobre 2023.

Par ailleurs, après nous être doté d'une base visuelle de communication et avoir renforcé notre outil de communication aujourd'hui formé du seul support Web de l'association, nous avons à présent entrepris de prospector de nouveaux partenaires entrepreneurs de l'Economie Sociale et Solidaire afin de les sensibiliser à la démarche de l'association. Dans cette perspective, 4 mutuelles ont été contactées en 2023 dont 2 ont été rencontrées. Nous poursuivrons cette démarche mais accentuerons aussi les recherches pour améliorer la diffusion des informations permettant de mieux faire connaître l'association, son rôle et sa mission de solidarité.

II - LES RECETTES

Au terme de l'exercice 2023, **125333 adhérents** cotisent à l'association ; leur contribution génère un produit de **181 746 euros** qui reflète le produit des activités des mutuelles associées à notre mission dans le cadre de leur statut d'entreprise d'économie sociale et solidaire. Son évolution par rapport à 2022 est quasi stable.

L'autre mission de l'association qui historiquement se rapporte à la souscription pour ses adhérents de contrats d'assurance collectifs, recense actuellement **23 contrats d'assurance collectifs** commercialisés par les mutuelles partenaires, à savoir : **14** contrats SANTE-PREVOYANCE, **5** contrats PROTECTION JURIDIQUE, **4** contrats ASSURANCE SCOLAIRE. La souscription de ces garanties a progressé en 2023 avec un total enregistré de **11910 adhésions (+ 11%)**, notamment par un intérêt remarqué au titre de l'assurance scolaire et de la protection juridique plus fortement proposées par 2 mutuelles coopérantes de l'association.

Le produit total de l'exercice comportant la reprise de provisions antérieures pour contribuer aux activités de l'association se monte à **321 880 €**.

III - LES DEPENSES

Au titre de l'année 2023, les charges de l'association se sont établies à **319 134 €**. Elles représentent les dépenses de l'association et se décomposent comme suit :

- frais de services extérieurs (sous-traitance assurée au titre des articles L141-1 et suivants du Code des assurances),
- prime d'assurance de l'association,
- frais de publications légales et de réception,
- frais de publicité et de relations publiques,
- frais de gestion et de fonctionnement : **2 841 €** (0,89% des charges)
- dons et actions de solidarité pour un montant de **137 862 €** (43% des charges)
- un montant global de **160 951 €** (50 % des charges) est en outre provisionné dans les comptes de 2023 pour être consacré aux actions solidaires projetées, au fur et à mesure de leur financement et de leur organisation avec les mutuelles partenaires.

*Il est rappelé que les actions entreprises et financées par les soins de l'association sont référencées dans les informations fournies sur le site de l'**association Mutuelle et Solidarité**.*

IV - RESULTAT

En conclusion de l'exercice 2023, le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde créditeur de la trésorerie d'un montant de **2 746 €**.

Il est proposé à l'assemblée générale de l'association d'affecter ce résultat aux réserves déjà constituées au bilan.

Tous les documents comptables et leurs justificatifs en appui sont à la disposition des adhérents au siège de l'association.

V – PERSPECTIVES

A l'appui des postes et documents comptables, le nombre d'adhérents à l'association pour 2024 est estimé au nombre de 125 000 et les cotisations annuelles recueillies à 170 000 euros. Ces chiffres tiennent compte des plans de développement mais aussi de l'ajustement de la politique commerciale attenants à chaque partenaire associé.